

# LE LONG DÉCLIN DES LIBÉRAUX FÉDÉRAUX AU QUÉBEC

Michel C. Auger

Les libéraux fédéraux ont entamé un lent déclin au Québec après le rapatriement de la Constitution effectué en 1982 sans le consentement de l'Assemblée nationale. Aux élections de 2006, ils n'ont remporté que 13 sièges sur 75, dont 12 dans la région montréalaise. Leur pire score depuis la Confédération. Selon Michel C. Auger, chroniqueur politique au journal *Le Soleil*, ils ont utilisé le Parti libéral du Québec pour faire campagne et recruter des candidats comme Pierre Pettigrew et Liza Frulla, mais ils ont prêté peu d'attention à la vision du fédéralisme du PLQ. Tant que les libéraux fédéraux n'arriveront pas à concilier ces visions contradictoires du pays, ils resteront le deuxième parti fédéral du Québec, derrière les conservateurs.

The federal Liberals have been in a long decline in Quebec since the Constitution was re-patriated without the consent of the National Assembly in 1982. In the 2006 election, they won only 13 of Quebec's 75 seats, all but one in the Montreal area, their worst score since Confederation. Michel C. Auger, political columnist of *Le Soleil*, writes that the federal Liberals have used the Quebec Liberal Party for recruiting candidates such as Pierre Pettigrew and Liza Frulla, and as a campaign machine in elections, but has paid little attention to the QLP when it comes to a vision of federalism. Until those competing visions of Canada are reconciled, he suggests the Liberals will be relegated to their current status as the second federal party from Quebec, behind the Conservatives.



**L**e 18 février 1980, les libéraux de Pierre Trudeau récoltaient la victoire électorale la plus éclatante de leur histoire au Québec avec 74 des 75 sièges et une autre encore plus remarquable avec 68 pour cent des voix. Quatre ans plus tard, ils ne conservaient plus que 17 sièges et 35 pour cent des voix, une défaite dont ils ne se sont jamais vraiment relevés.

En fait, depuis le rapatriement unilatéral de la constitution en 1982, les libéraux n'ont jamais réussi à obtenir une majorité de sièges du Québec à la Chambre des communes. Et, le 23 janvier dernier, en n'obtenant plus que 13 sièges (leur pire résultat de l'histoire) et, devenaient le second parti fédéraliste au Québec, derrière les conservateurs.

Bien sûr, ce résultat désastreux était une sanction de la part des électeurs québécois pour le scandale des commandes, mais ce serait une analyse beaucoup trop courte des ennuis du Parti libéral du Canada au Québec.

Les ennuis du PLC au Québec ont commencé en 1982, lors du rapatriement, alors que, pour la première fois, il y a eu une brèche entre les libéraux fédéraux et la majorité des fédéralistes québécois, incarnés surtout mais pas exclusivement par le Parti libéral du Québec.

Sous Claude Ryan, le Parti libéral provincial s'était officiellement objecté au rapatriement. Aucun chef libéral depuis ce temps n'a même songé à modifier cette position.

Il est essentiel de faire ce rappel historique parce qu'il est au cœur du lent et long déclin du Parti libéral du Canada au Québec, tout comme il pourrait être au cœur de son retour en force.

**D**epuis 1984, les libéraux fédéraux n'ont plus été la première force politique fédérale au Québec, mais ils ont même eu du mal à être la première force fédéraliste au Québec, n'y parvenant que par défaut, quand le Parti conservateur était trop faible pour gagner des sièges et faire une différence.

Aujourd'hui, l'état du PLC-Q est lamentable. Le parti ne détient plus de sièges hors de la région de Montréal et l'Outaouais et, dans cette dernière région, des sièges historiquement libéraux ont basculé soit vers les conservateurs, soit vers le Bloc québécois au scrutin de janvier 2006.

Dans le Québec francophone, là où se trouve la majorité des sièges, le PLC-Q n'existe pratiquement plus, ni en

termes de membership, ni en termes d'organisation, ni en termes de porte-parole régionaux crédibles.

Il est impossible d'obtenir le nombre de membres du Parti au Québec, mais il est clair que la campagne au leadership actuelle, normalement le meilleur moyen de recruter de nouveaux membres, n'a pas apporté beaucoup de nouvelles adhésions. Notons, pour fins de comparaison, que la campagne au leadership du Parti québécois, l'an dernier, avait permis à ce parti de doubler son nombre de membres en règle.

L'organisation libérale est si ténue qu'on peut retrouver 15 pour cent du membership total des libéraux fédéraux du Québec dans une seule circonscription électorale, celle de Bourassa, représentée par le député Denis Coderre. Un membre du PLC-Q sur sept demeure donc dans cette seule circonscription du nord de Montréal. C'est le résultat d'un travail acharné par le député local, mais un bon exemple des ennuis du parti dans le reste du Québec.

Les résultats électoraux de 2006 ne mentent pas. Les conservateurs ont fait élire 10 députés au Québec, mais ils ont aussi obtenu la deuxième place dans plus de 40 circonscriptions devenant ainsi le premier choix des électeurs fédéralistes. Pourtant, en juin 2004, les conservateurs n'obtenaient que 9 pour cent des voix, aucun député et ne terminaient au second rang que dans deux circonscriptions de la région de Québec.

**B**ien sûr, le scandale des commandites n'est pas étranger à cette situation, mais il faut noter qu'il a fallu un seul discours de Stephen Harper, à Québec, en décembre dernier, promettant un fédéralisme d'ouverture envers le Québec pour faire basculer dans son camp des électeurs autrefois libéraux et qui cherchaient manifestement une porte de sortie. Un peu comme, en 1984, il avait suffi d'un discours de Brian Mulroney à Baie-Comeau pour profondément altérer le cours de la campagne électorale.

Pourquoi un renversement aussi rapide ? Parce que M. Harper a su aller chercher l'adhésion du courant majoritaire des fédéralistes au Québec, qui se retrouve au PLQ, un peu comme Brian Mulroney avait su aller chercher l'appui des troupes de Robert Bourassa en 1984 et 1988.

Par la suite, quand Jean Chrétien a pris le pouvoir en 1993, ces libéraux

**Pendant les années Chrétien, la relation entre libéraux fédéraux et provinciaux est devenue complexe et, parfois, carrément étrange. Surtout après l'arrivée d'un ancien chef conservateur, Jean Charest, à la tête du PLQ. Les libéraux fédéraux utilisaient les organisateurs provinciaux sur le terrain, ils recrutaient allégrement leurs candidats au PLQ, mais ils n'écoutaient pas vraiment ce que les libéraux du Québec avaient à dire.**

provinciaux plus nationalistes ont eu le sentiment d'être plus souvent utilisés qu'entendus par le PLC-Q. Comme seule voix fédéraliste viable, le PLC de Jean Chrétien pouvait compter sur leurs votes, mais ils étaient rarement entendus sur le fond et sur leur vision du fédéralisme. Parce que si les libéraux fédéraux avaient abandonné toute velléité de réforme constitutionnelle ou du fonctionnement du fédéralisme, ces réformes restaient un objectif important pour la majorité des libéraux provinciaux.

**U**ne anecdote montre bien comment Jean Chrétien traitait ces questions. Il aimait à dire qu'il avait rencontré un pêcheur à Gaspé qui lui avait dit « si vous ne nous parlez plus jamais de constitution, vous serez réélu pour le reste de votre vie ». M. Chrétien a continué à raconter cette histoire bien après que le comté de Gaspé eut élu un député du Bloc québécois en 1993 et eut voté Oui au référendum de 1995.

Pendant les années Chrétien, la relation entre libéraux fédéraux et provinciaux est devenue complexe et, parfois, carrément étrange. Surtout après l'arrivée d'un ancien chef conservateur, Jean Charest, à la tête du PLQ. Les libéraux fédéraux utilisaient les

organisateurs provinciaux sur le terrain, ils recrutaient allégrement leurs candidats au PLQ, mais ils n'écoutaient pas vraiment ce que les libéraux du Québec avaient à dire.

**L**es années Chrétien ont été marquées par un afflux important d'anciennes vedettes du PLQ, qui avaient été recrutées par le PLC. On pense ici à

Lucienne Robillard, Liza Frulla, Yvon Charbonneau, George Farrah, Pierre Pettigrew (ancien chef de cabinet de Claude Ryan), Denis Paradis (frère du député Pierre Paradis du PLQ), etc...

Mais si M. Chrétien recrutait parmi les membres du PLQ, il n'écoutait pas souvent leur vision du fédéralisme. Que ce soit pour des intrusions fédérales dans les champs de compétence provinciaux, comme les Bourses du millénaire, ou pour des manifestations de fédéralisme musclé, comme la Loi sur la clarté référendaire.

**C**ette loi était d'ailleurs devenue une sorte de symbole des divergences de vues entre les fédéralistes québécois et ceux d'Ottawa. Parrainée par Stéphane Dion — que M. Chrétien avait préféré à ceux qui étaient plus proches du PLQ comme ministre des Affaires intergouvernementales — la loi a été dénoncée au Québec tant par les souverainistes que par les fédéralistes.

Ce n'était d'ailleurs pas la question de la clarté référendaire qui embêtait tant de monde au Québec, mais l'espèce de brevet de démocratie que le gouvernement fédéral se trouvait ainsi à s'autodécerner.

Dans l'esprit de la Loi sur la clarté, c'est au gouvernement fédéral et à lui seul de décider si le libellé de la



# ensemble on est plus forts

**Nous sommes vraiment fiers quand nous voyons l'un des notre monter sur le podium.**

Pour que nos athlètes y arrivent, Bell appuie le programme « À nous le podium en 2010 ». Notre contribution aidera à leur fournir l'innovation, la technologie et l'entraînement nécessaires pour des performances spectaculaires. Soyons le pays qui gagne le plus de médailles aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver, soyons celui qui se hisse au premier rang.

**Commanditaire enthousiaste de nos espoirs olympiques.**

©2005, Covar. Utilisée sous licence

question référendaire serait claire et si la majorité serait suffisante. Cela a été vu par plusieurs fédéralistes québécois au minimum comme un manque de confiance envers les institutions démocratiques québécoises.

Au pire, c'était presque une mise en tutelle de l'Assemblée nationale par la Chambre des communes.

Cela est particulièrement ironique au regard du scandale des commandites, quand les Québécois ont, en grande majorité, senti que le gouvernement fédéral se sentait autorisé d'acheter leur allégeance avec leur propre argent.

Reste que encore une fois, les libéraux fédéraux avaient choisi la ligne dure plutôt qu'ouvrir la porte à des réformes.

L'arrivée de Paul Martin à la tête du PLC a également été vue comme une opportunité manquée par les fédéralistes québécois. Les Québécois avaient mis beaucoup d'espoir en Paul Martin, essentiellement sur la foi de leurs souvenirs. M. Martin appuyait l'Accord du lac Meech alors que Jean Chrétien s'y opposait durant la course au leadership de 1990; cela avait été suffisant pour lui faire une réputation d'homme ouvert aux réformes du fédéralisme que souhaitaient les Québécois.

À un moment donné, les sondages donnaient une victoire massive des

**L'arrivée de Paul Martin à la tête du PLC a également été vue comme une opportunité manquée par les fédéralistes québécois. Les Québécois avaient mis beaucoup d'espoir en Paul Martin, essentiellement sur la foi de leurs souvenirs. M. Martin appuyait l'Accord du lac Meech alors que Jean Chrétien s'y opposait durant la course au leadership de 1990; cela avait été suffisant pour lui faire une réputation d'homme ouvert aux réformes du fédéralisme que souhaitaient les Québécois.**

libéraux sous M. Martin et l'élimination presque complète du Bloc québécois. Mais c'était avant le rapport de la vérificatrice générale sur le scandale des commandites.

Le mandat de M. Martin fut marqué, sur la question de la réforme du

fédéralisme comme sur tant d'autres, par un manque de leadership et une incapacité de prendre des décisions. En fait, l'entourage de Jean Charest se plaignit d'avoir plus de difficulté à

**Mais si M. Chrétien recrutait parmi les membres du PLQ, il n'écouterait pas souvent leur vision du fédéralisme. Que ce soit pour des intrusions fédérales dans les champs de compétence provinciaux, comme les Bourses du millénaire, ou pour des manifestations de fédéralisme musclé, comme la Loi sur la clarté référendaire.**

obtenir des réponses du premier ministre fédéral, même sur des questions de routine, avec Paul Martin qu'avec Jean Chrétien. La situation minoritaire du gouvernement Martin compliquait certainement les choses, mais il reste que la porte des réformes constitutionnelles demeurait tout aussi fermée que sous son prédécesseur.

Le scandale des commandites devait faire le reste pour rendre la « marque de commerce » libérale fédérale bien peu présentable au Québec, avec les résultats que l'on sait.

La course au leadership actuelle du PLC et les difficultés du gouvernement Harper donnent cependant une nouvelle chance aux libéraux fédéraux.

D'une part, la tendance affichée par le gouvernement Harper vers le conservatisme social ne plaît pas à beaucoup de Québécois, tout comme

sa politique étrangère trop alignée avec celle de l'administration Bush.

Les libéraux pourraient facilement redevenir le premier parti fédéraliste au Québec en démontrant juste un peu d'ouverture aux revendications des fédéralistes québécois et du PLQ.

Les fédéralistes québécois l'ont montré à chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion : leur option préférée est celle d'une réforme du fédéralisme, autant dans son fonctionnement, comme la

question du déséquilibre fiscal, que dans ses aspects plus symboliques, comme la reconnaissance du Québec comme nation au sein du Canada.

Dans cette course au leadership, deux visions s'affrontent sur la question québécoise. Celle des candidats Stéphane Dion et Bob Rae, qui refusent de rouvrir la question constitutionnelle; ce refus est essentiellement motivé par la peur d'un autre échec et les munitions que cela pourrait donner au camp souverainiste. Avec la possibilité bien réelle de l'élection d'un nouveau gouvernement péquiste au cours des prochains mois, on peut comprendre cette prudence.

Mais même si bien des fédéralistes québécois — comme Benoît Pelletier, ministre des Affaires intergouvernementales dans le gouvernement Charest — croient que toutes les conditions ne sont pas encore réunies pour une réforme constitutionnelle, tous croient à la nécessité d'une ouverture à la réforme.

Cette ouverture a surtout été incarnée par Michael Ignatieff, qui a promis de reconnaître le Québec comme nation au sein du Canada. Cela ne satisfera certainement pas les souverainistes, mais cela semble suffisant pour bien des fédéralistes québécois. C'est ce qui lui a valu l'appui de personnalités importantes qui militent au Parti libéral du Canada mais sont issues de la

mouvance du PLQ comme l'ex-ministre Liza Frulla ou la sénatrice Lise Bacon.

Comme l'écrivait cette dernière dans *La Presse* le 29 septembre 2006 : « Nous savons bien que la reconnaissance de la spécificité du Québec ne peut être continuellement poussée sous le tapis pendant qu'on fait semblant que tout va pour le mieux au Canada. »

Mais, au-delà des promesses électorales, ce qui compte pour le PLC c'est de se rebrancher sur le courant majoritaire des fédéralistes québécois qui logent en majorité au PLQ. La rupture idéologique entre les deux partis date du rapatriement de la constitution en 1982; elle a été amplifiée par l'opposition de Jean Chrétien à

l'Accord du Lac Meech en 1990 et par son incapacité de réagir positivement à la très courte victoire du Non au référendum de 1995.

**T**ant que les libéraux fédéraux représenteront la voie d'un fédéralisme qui refuse la réforme et la reconnaissance de la spécificité du Québec, il leur sera difficile de reprendre le terrain perdu.

Tant qu'un grand nombre de fédéralistes québécois penseront que, malgré tout, le parti de l'ouverture au Québec est le Parti conservateur, malgré ses positions en matière sociale, le PLC ne pourra songer à redevenir une force politique de premier plan au Québec.

Le renouveau du Parti libéral du Canada au Québec passe nécessairement par une réconciliation avec le type de fédéralisme préconisé par le PLQ. Les blessures encore bien réelles causées au Québec par le rapatriement de 1982 ne pourront se cicatriser si les libéraux fédéraux et provinciaux ne trouvent pas, d'abord, un terrain d'entente.

L'actuelle course à la direction du PLC pourrait être l'occasion de cette réconciliation ou n'être qu'une autre occasion manquée.

*Michel C. Auger est chroniqueur politique au journal Le Soleil et animateur d'une émission politique au réseau Télé-Québec.*



POLICY

**OPTIONS**  
POLITIQUES

FORMULAIRE D'ABONNEMENT OPTIONS POLITIQUES

**ABONNEZ-VOUS  
EN LIGNE**  
[www.irpp.org](http://www.irpp.org)

1470, rue Peel  
Bureau 200  
Montréal (Québec)  
Canada H3A 1T1

Nouveau     Réabonnement ( S.V.P. inclure numéro d'abonné \_\_\_\_\_ )

1 an

- 42.35\$ (TPS incluse)
- 45.52\$ (TVQ et TPS incluses — Québec)
- 54.95\$ (États-Unis)
- 59.95\$ (Autres pays)

2 ans

- 74.15\$ (TPS incluse)
- 79.71\$ (TVQ et TPS incluses — Québec)
- 84.95\$ (États-Unis)
- 89.95\$ (Autres pays)

PAIEMENTS EN MONNAIE CANADIENNE SEULEMENT

Nom \_\_\_\_\_

Compagnie \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Règlement ci-joint     VISA     MasterCard     Amex

Numéro de la carte \_\_\_\_\_

Date d'échéance \_\_\_\_\_

Facturez-moi    Signature \_\_\_\_\_